

Réponse de Jean-Louis RANC,
*candidat de l'Alliance écologiste indépendante
sur la 1ère Circonscription de la Haute Vienne*

au questionnaire adressé par ATTAC 87
aux candidats aux élections législatives de juin 2012

au sujet de la politique financière ou budgétaire

Concernant le « Traité sur la Stabilité, la Coordination et la Gouvernance », demanderez-vous qu'il soit abrogé ?

Oui car il organise, de fait, l'austérité permanente en Europe.....

Proposerez-vous l'application de la loi sur la Taxation des Transactions Financières sans attendre d'autres Etats européens et à un taux décourageant la spéculation financière ?

Oui je crois à la vertu de l'exemplarité. Cela n'interdit pas pour autant de rechercher un accord européen même partiel.....

Proposerez-vous une refonte du système fiscal afin de doter l'Etat de vraies ressources financières lui évitant au maximum le recours à des emprunts ?

Oui Nombre d'espaces financiers échappent ou contribuent insuffisamment à l'impôt.....

Proposerez-vous une refonte du système bancaire imposant la séparation des activités d'épargne et d'investissement et interdisant aux banques de conserver des filiales dans les paradis fiscaux ?

Oui l'existence de paradis fiscaux y compris en Europe constitue une véritable gangrène du système bancaire et de la société en général.....

Proposerez-vous un encadrement des taux de crédit pour les emprunts contractés par l'Etat et les collectivités locales ?

Oui il n'est pas sain que des considérations spéculatrices interviennent dans ce processus et fragilisent ainsi Etat et collectivités locales.....

au sujet de la marchandisation des biens communs

Proposerez-vous une loi instaurant un service public de l'Eau sur tout le territoire avec une gestion locale démocratique prenant en compte sérieusement les enjeux écologiques, avec une tarification progressive incluant la gratuité des premiers mètres cubes et l'abandon de la part fixe ?

Oui L'eau est un bien commun, indispensable à la vie. Sa gestion doit échapper à une logique strictement financière

au sujet de la moralisation de la vie politique

Proposerez-vous une interdiction complète du cumul des mandats ?

Oui mandat de ministre, de parlementaire ou de chef d'exécutif local (maire, adjoint de grandes villes, président de Conseil général, de Conseil régional) non cumulables. **Par contre**, possibilité de cumul d'un mandat de conseiller municipal de base avec celui de parlementaire.....

Proposerez-vous une limitation temporelle à 2 mêmes mandats consécutifs ?

Oui voire 3 maxi. Cela devrait permettre de renouveler les élus politiques et d'éviter de « fabriquer » des politiciens jusqu'à leur mort.....

.....

.....

Proposerez-vous une réduction significative (quel taux ?) des indemnités perçues par les députés et les sénateurs pour participer à l'effort national ?

Oui D'accord pour une réduction. Mais avec un taux qui devrait néanmoins permettre aux parlementaires, alors non cumulards, d'être rémunérés correctement et donc de ne pas être sensibles aux sirènes de la corruption.....